

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

-en exercice : 11 -présents : 11 – absent excusé : /- – absent : /
-votants : 11 -pour : 0 -contre: 8 -abstentions: 3.

L'an deux mil vingt-trois, le 14 mars à dix-neuf heures trente,
s'est réuni salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel BRIENT, Maire.
Présents: Mrs BRIENT, BAUDAT, DEPONT, BONNET, Mmes BONNISSEAU et DEBRAIS,
Mr GUIMBAUD, Mme LEMORT, Mrs MOREAU, SALMON et SOMMIER.

Absent excusé: /.

Absent : /

Mr SOMMIER a été désigné secrétaire de séance.

Délibération N°2023-03-07.

Objet : - AVIS SUR LE PROJET DE LA SAS DU PARC EOLIEN DE LA
GONDONNERIE SUR LES COMMUNES DE BRION ET LA CHAMPENOISE.

Monsieur le Maire informe les Conseillers municipaux d'un projet
déposé par la SAS du parc éolien de La Gondonnerie pour l'exploitation d'un parc
éolien sur les communes de BRION et LA CHAMPENOISE.

Une enquête publique est ouverte à la Mairie de BRION et à la
Mairie de LA CHAMPENOISE du jeudi 9 mars 2023 à 9 h 00 au mardi 11 avril 2023
à 17 h 00. (Précision : la Mairie de LA CHAMPENOISE sera fermée du lundi 27 mars
2023 au vendredi 7 avril 2023 inclus).

Conformément à l'article R.131-38 du Code de l'Environnement,
le conseil municipal de notre commune est invité à formuler son avis sur ce projet
situé dans un périmètre de 6 kilomètres.

Le conseil municipal a été régulièrement convoqué et a été
destinataire du lien permettant de télécharger et consulter le dossier sur le site de la
Préfecture de l'Indre.

Le projet consiste en l'installation de huit éoliennes d'une
puissance unitaire comprise entre 3 MW et 4 MW et trois postes de livraison contigus.
Hauteur de mât maximale de 102 mètres. Diamètre de rotor de 131 mètres maximum.
Hauteur maximale en bout de pale de 165 mètres.

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire propose de passer au
vote. Il est décidé à l'unanimité de procéder à un vote à bulletin secret.

La question posée est la suivante :

- Etes-vous favorable au projet d'implantation du parc éolien de la SAS du Parc Eolien de La Gondonnerie sur les communes de BRION et LA CHAMPENOISE ?

Résultat du vote :

- Pour : 0 - Contre : 8 - Abstentions : 3

Le Conseil municipal émet donc un avis défavorable sur le projet éolien de la SAS du Parc Eolien La Gondonnerie sur les communes de BRION et LA CHAMPENOISE.

Certifiée exécutoire compte tenu
de sa réception en Préfecture le
et de sa publication le
Le Maire,
Michel BRIENT

Pour copie conforme,
A BOUGES LE CHÂTEAU, le 15 mars 2023.
Le Maire,
Michel BRIENT.

Le Secrétaire,
Maxime SOMMIER

